Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

# « Une victoire historique pour les poissons et la FSP »

## Le président central de la FSP à propos de la décision sur les débits résiduels

**Le cœur de Roberto Zanetti, conseiller aux États et président central de la FSP, a dû battre fort le 29 septembre lorsqu'il est apparu clairement, lors de la session d'automne, que le Conseil des États soutenait l'accord sur les débits résiduels. Dans une interview accordée au JSP, il explique la portée de cette décision politique.**

Journal de la Pêche : ***Avec quel sentiment avez-vous quitté le Palais fédéral le vendredi 29 septembre, dernier jour de la session d'automne ?***
Roberto Zanetti: A vrai dire, surtout fatigué et sur les rotules. Car la session d'automne de cette année a été très éprouvante et particulièrement chargée. Mais comme mon dossier principal s'en est sorti de manière inespérée, j'ai quitté le Palais fédéral comme un bienheureux. L'attaque générale contre toutes les dispositions du droit de l'environnement, et en particulier contre les prescriptions relatives aux débits résiduels, a pu être repoussée de manière extrêmement claire ! Cela a rendu votre président de la pêche incroyablement heureux et reconnaissant.

***Comment ce miracle - pour ainsi dire politique - a-t-il été possible ?***
On peut affirmer à juste titre qu'il s'agit d'une victoire historique pour les poissons, pour les pêcheuses et pêcheurs et pour la FSP. Cette décision n'était effectivement pas attendue avec une telle clarté. La veille du débat, j'avais le sentiment qu'une décision positive était certes possible de justesse, mais

***« Cette décision n'était effectivement pas attendue avec une telle clarté ... »***
*Roberto Zanetti*

**Roberto Zanetti, président central de la FSP, a donné le rythme au Palais fédéral et lors de la retraite de la FSP, il a également donné le ton pour la pêche au lancer. Stefan Wenger, moucheur chevronné, n'a pu que s'étonner.**

Foto: **Maxime Prevedello**

## Droit d'urgence pour cet hiver

Libéré des attaques - plus importantes car à long terme - contre les prescriptions sur les débits résiduels, le Conseil fédéral a fait usage de sa compétence juridique pour ordonner une augmentation temporaire de la production hivernale des centrales hydroélectriques. Le Conseil fédéral dispose en effet de cette compétence dans le cadre de la loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays. Selon l'article 32, le Conseil fédéral peut "prendre des mesures d'intervention économique limitées dans le temps afin d'éviter une situation de pénurie grave imminente ou déjà existante". Le Conseil fédéral a fait usage de cette compétence et a autorisé l'augmentation de la production pour cet hiver.

Bien que le Conseil fédéral ait le droit de le faire, il a, par décence, organisé une consultation super courte en automne. La Fédération Suisse de Pêche y a exprimé sa "grande inquiétude" et l'a rejetée comme inutile. Premièrement, la situation de pénurie à laquelle la loi se réfère n'est pas encore établie. Et deuxièmement, les dommages écologiques pour le peu d'énergie supplémentaire produite seraient disproportionnés.

Ce qui est sûr, c'est que la Fédération Suisse de Pêche continuera à se pencher de manière critique sur les conséquences. Les premiers retours négatifs nous sont déjà parvenus. *Bi*

en aucun cas certaine. Finalement, l'attaque générale contre toutes les dispositions du droit de l'environnement a pu être repoussée dans un rapport de deux contre un et l'offensive contre les dispositions relatives aux débits résiduels a pu être repoussée avec une nette avance. La mobilisation des Conseillers aux États par les présidents des fédérations cantonales de pêche respectives y a largement contribué. Plusieurs collègues du Conseil des États m'ont évoqué cette prise de contact par les présidents.

***Les interventions des présidents cantonaux ont-elles été si efficaces ?***
En effet, elles ont eu un grand impact. Tout simplement parce que les pêcheuses et pêcheurs sont des ambassadeurs crédibles et authentiques de l'environnement. On les croit sur parole. Il ne fait aucun doute que la sensibilisation subtile du Conseil à la cause des poissons, qui a duré des années, a également eu un impact. D'innombrables entretiens personnels ont permis de préparer le terrain. Ce travail préalable discret et peu spectaculaire a porté ses fruits. Il a permis de neutraliser la campagne parfois un peu envahissante de la partie adverse.

***Comment faut-il considérer cette décision ?***
J'espère vivement que cette décision aura un effet durable, au moins au Conseil des États, et que les dispositions légales en matière de protection des eaux ne seront pas constamment remises en question dans les années à venir. Peut-être même qu'elle contribuera à accélérer l'assainissement écologique de l'énergie hydraulique. Mais ne crions pas victoire trop tôt ...

***Soyons honnêtes : les partisans de l'abrogation n'ont-ils pas raison lorsqu'ils disent que chaque kilowattheure est désormais nécessaire ?***
Au vu de la situation très tendue en matière de politique énergétique et climatique, chaque kilowattheure - économisé - est effectivement important. Dans le cadre de la table ronde sur l'énergie hydraulique, la FSP a expressément dit oui à une augmentation de la production d'énergie hydraulique. Mais pas à n'importe quel prix. Pour tous les projets hydroélectriques, il s'agit d'établir un rapport raisonnable entre les avantages économiques et les dommages écologiques. La réduction des débits résiduels dans le cadre des renouvellements de concessions aurait littéralement cimenté les dommages écologiques pendant des décennies. La perte de biodiversité aquatique aurait été gigantesque et irréversible et la production supplémentaire d'électricité plutôt modeste. Heureusement, le Conseil des États l'a reconnu et a pris des mesures en conséquence.

***Le Conseil des États est une chose, mais quelle est la suite de la feuille de route politique ?***
L'affaire passe maintenant dans la commission compétente du Conseil national, puis en séance plénière du même Conseil. Je pars du principe que le débat dans ce Conseil n'aura lieu qu'à la session de printemps 2023. J'espère vivement, et je suis en fait assez confiant, que le Conseil national ne touchera pas trop brutalement aux dispositions du droit de l'environnement. Quoi qu'il en soit, nous garderons un œil, avec nos alliés, sur le débat au sein de la commission et en plénière du Conseil national.

***Les prescriptions relatives aux débits résiduels sont-elles vraiment d'une importance existentielle ?***
Oui, même le Conseil fédéral a écrit dans son message de l'époque sur la révision de la loi sur la protection des eaux que les débits résiduels proposés "représentent en quelque sorte le minimum vital pour les principales biocénoses dépendant des cours d'eau. En ce sens, ils constituent un seuil d'alerte". Cela était déjà vrai il y a 30 ans et l'est encore plus aujourd'hui au vu des étés caniculaires de plus en plus fréquents. C'est une évidence : sans eau, ou plutôt avec trop peu d'eau, pas de vie dans et au bord des eaux !

***Quels sont les prochains défis politiques à relever ?***
Nous continuerons à l'avenir à veiller attentivement à ce que le compromis trouvé en son temps lors de la révision de la loi sur la protection des eaux soit respecté par toutes les parties. En contrepartie, nous nous engageons à respecter les promesses que nous avons faites dans le cadre de la table ronde sur l'énergie hydraulique. Notre parole de pêcheur est valable - nous comptons sur la parole des hommes et des femmes politiques pour qu'elle le soit également !

*Interview Kurt Bischof*

# Susciter l'intérêt des jeunes pour les poissons et leurs habitats

## «Les pêcheurs font école» de la Fédération Suisse de Pêche

**Il est possible d'enthousiasmer les jeunes écoliers pour la vie dans et au bord de l'eau et donc pour la pêche. C'est ce que montrent les réactions au programme "Les pêcheurs font l'école" de la Fédération Suisse de Pêche.**

Sortir de l'école - marcher dans la nature, au bord d'un ruisseau. Passer une journée au bord de l'eau et vivre concrètement l'éducation à l'environnement. C'est ce que peuvent vivre les classes de la quatrième à la sixième année scolaire entre avril et septembre grâce au projet "Les pêcheurs font école" de la Fédération Suisse de Pêche FSP. La demande est grande. Cette année, les possibilités de la FSP étaient toutefois limitées à 10 à 12 jours pour des raisons de personnel et de finances.

**Une forte demande**

Thomas Schläppi est le coordinateur du projet pour la FSP, tandis que Jüre Knörr du bureau Fischverstecke et Beat Ludwig dirigent les cours sur place pour le compte de la FSP. "La demande est grande, nous n'avons pas besoin de faire de la publicité - l'expérience montre que les enseignants qui ont participé avec leurs classes nous réservent à nouveau l'année suivante", explique Knörr.

**Ouvrir les yeux des jeunes**

Les regards émerveillés et l'intérêt réel des enfants sont pour Ludwig la meilleure des motivations : "C'est tout simplement un plaisir de faire découvrir aux enfants et aux adolescents l'habitat varié et riche en espèces que sont les cours d'eau". En dehors de l'école, les jeunes apprennent à connaître l'importance de l'espace vital qu'est l'eau. Selon Knörr, pour beaucoup d'entre eux, ce n'est qu'en dehors de l'école, au bord de "leur" ruisseau, que les interactions deviennent visibles et peuvent être apprises. Knörr prend plaisir à ouvrir les yeux des écoliers sur les milieux aquatiques et à montrer la situation des poissons de manière exemplaire : "Les jeunes générations doivent savoir à quel point de nombreuses espèces de poissons vont mal et quelles en sont les raisons.

> *« Toucher, saisir, omprendre! »*
>
> *Jüre Knörr*

> *« Si les poissons et les êtres vivants sur et dans les cours d'eau se portent bien, nous aussi, les humains, nous nous porterons bien.»*
>
> *Beat Ludwig*

## Un bel exemple

"Ce que l'on connaît et que l'on apprend à apprécier, on le protège et on le promeut", déclare Christian Dietiker, président de la Fédération cantonale soleuroise de pêche (SOKFV). En juin, la fédération soleuroise a mené, en collaboration avec la FSP, le projet "Les pêcheurs font école" avec des classes d'école sur des cours d'eau du canton de Soleure. En effet, "il s'agit maintenant de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à l'urgence de vouloir protéger nos cours d'eau et leurs habitants", explique Dietiker.

**Les créneaux libres se remplissent rapidement**

Pour cette première année, des classes des districts de Soleure et de Thierstein ont été invitées. Et les places étaient très convoitées : "La semaine du district de Soleure était déjà complète après quelques heures, pour le district de Thierstein, cela n'a duré que

**«Il y a poisson et poisson»**
"L'espace vital des poissons devient tangible en suscitant l'étonnement des jeunes". Cela implique que les jeunes soient en contact avec de vrais poissons, qu'ils puissent aussi toucher des reproductions et découvrir les animaux qui leur servent de nourriture. "Toucher, saisir, comprendre !", raconte Knörr en parlant de la pratique. Ainsi, un poisson est disséqué et les organes sont observés ensemble. Dans la remorque d'exposition, il est possible de découvrir différentes espèces de poissons des cours d'eau suisses ou de vérifier la qualité de l'habitat des ruisseaux. "Pour les jeunes participants, il est passionnant de voir que tous les poissons ne se ressemblent pas", observe Knörr. Parfois, ils posent des questions plus pertinentes que celles des adultes. Le principal message de Ludwig est toujours le suivant : "Si les poissons et les êtres vivants sur et dans les cours d'eau se portent bien, nous aussi, les humains, nous nous porterons bien".

***« il s'agit maintenant de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes à l'urgence de vouloir protéger nos cours d'eau et leurs habitants. »***

*Christian Dietiker*

# dans le canton de **Soleure**

quelques jours également, la demande est énorme". Sur les deux sites choisis, l'Inselibach près d'Attisholz et la pisciculture de la Lüssel à Büsserach, la FSP était présente avec sa remorque mobile pendant une semaine. Chaque jour, une nouvelle classe a pu faire une journée entière de recherche avec des spécialistes et ils ont beaucoup appris sur les organismes aquatiques et la biodiversité. Ces journées de projet étaient gratuites pour les classes, même le repas de midi au restaurant régional était sponsorisé par la SOKFV.

**Une journée au bord de l'eau**
Les enfants ont été très enthousiastes et ont participé avec motivation. Équipés de bottes en caoutchouc et de petits filets, ils ont cherché et déterminé les plus petits organismes. Ce ruisseau est-il un bon habitat pour nos poissons locaux ? Y a-t-il des abris, de la nourriture, de l'ombre ? Les participants ont trouvé des réponses à bon nombre de ces questions et ont acquis des connaissances sur l'habitat des cours d'eau. Bien entendu, quelques poissons ont été aperçus !

**Une offre saluée par les enseignants**
Pour les enseignants des classes, c'était également un changement bienvenu. "Une super activité, extrêmement précieuse et utile, c'est exactement comme cela que la protection de l'environnement et la sensibilisation des enfants à la nature doivent être enseignées !" Les enseignants ont été unanimes pour dire qu'ils étaient ravis d'être au cœur de l'action plutôt que d'y assister, qu'ils étaient actifs et que des spécialistes compétents les accompagnaient dans leur expérience avec les enfants.

*Sarah Bischof*

## Inscription à «**Les pêcheurs font école**»

La FSP se réjouit du vif intérêt suscité par son offre d'éducation à l'environnement. Les enseignants intéressés peuvent s'inscrire sous www.fischermachenschule.ch/anmeldung/ Le secrétariat de la FSP prendra contact avec les personnes intéressées. De même, les fédérations cantonales intéressées peuvent s'annoncer pour une organisation commune.

# Centre des Poissons: **fédérations et sociétés mises à contribution**

## 130'000 francs sont réjouissants - mais l'objectif n'est pas encore atteint

Vue sur le Moossee.

**La Fédération cantonale bernoise de pêche et la Fédération argovienne de pêche ont également promis 10'000 francs chacune pour l'acquisition de terrains pour le Centre suisse des Poissons. La FSP et la fondation responsable espèrent que d'autres fédérations cantonales et sociétés suivront cet exemple.**

L'appel lancé aux larges cercles de la pêche suisse dans notre dernière édition a eu de l'effet. "Entre-temps, déjà 130'000 francs ont été payés ou promis par des sociétés de pêche locales ou des fédérations cantonales pour l'achat du terrain. C'est réjouissant, mais pas encore suffisant. "Nous devons continuer à mettre les bouchées doubles", déclare Adrian Aeschlimann, chef de projet à la fondation de soutien. L'objectif minimal fixé par les organisations de pêcheurs pour la fin de l'année est de 155'000 francs. Cela correspond à dix pour cent du prix d'achat.

### Les Bernois et les Argoviens vont de l'avant

Il est particulièrement réjouissant de constater que les fédérations cantonales bernoise et argovienne de pêche ont emboîté le pas à la fédération cantonale soleuroise (voir notre dernière édition) en promettant chacune 10'000 francs supplémentaires, voire en les versant déjà. "Ce serait bien si d'autres fédérations cantonales faisaient un don de 10'000", motive Roberto Zanetti, président de la fondation et de la FSP. L'exonération fiscale des dons peut être un appât attractif pour beaucoup, pour reprendre le langage cher aux pêcheurs. En tant qu'organisation d'utilité publique, la Fondation Centre suisse des Poissons est exonérée d'impôts..

### En attendant le canton

Un coup d'œil sur la suite de la feuille de route le montre : le jour de l'achat se rapproche. Tout comme l'autorisation d'aménagement du territoire. Selon les informations de la commune de Moosseedorf, la décision du canton concernant la demande de zonage est attendue en novembre. Il faudra ensuite attendre encore un bon mois pour que le zonage devienne définitif. L'achat pourra alors avoir lieu, pour autant que les fonds nécessaires soient réunis. C'est pourquoi Zanetti a un message clair : "Allez, faites un effort et soutenez ce projet du siècle, qui a un caractère d'avenir pour les poissons et les habitats aquatiques et qui enthousiasmera le milieu de la pêche et toute la population".

*Sarah Bischof*

### Voici comment faire un don !

L'achat du projet de Centre suisse des Poissons au Moossee est dans la dernière ligne droite. Pour cela, d'autres dons sont nécessaires. Possibilités :

- En tant que société de pêche avec 10% de la fortune de la société ou une somme plus importante à choisir librement
- En tant que particulier avec le financement d'un ou plusieurs mètres carrés (283,25 CHF par mètre carré)
- En tant que pêcheuse, pêcheur ou particulier en adhérant au "Club des 1'000 de la FSP" (apport minimum de 1'000 francs)
- En tant que fondation ou entreprise avec un prêt ou en tant que partenaire de projet

**Merci de faire vos dons sur le compte suivant :**
IBAN: CH30 0079 0016 6022 6080 6
Fondation Centre suisse des Poissons, 3014 Berne

Contacts personnels :
david.bittner@sfv-fsp.ch
ou a.aeschlimann@skf-cscp.ch

Plus d'infos :
www.fischzentrum.ch/fischzentrum/jetzt-spenden/

*Bi.*

# Avenir de la FSP

## Retraite à huis clos du Bureau directeur

Concentration dans les salles historiques.

**Le Comité directeur et l'administrateur de la Fédération Suisse de Pêche FSP se sont penchés sur l'avenir de la fédération lors d'une intense retraite à huis clos.**

Le lieu était magnifique, le contenu du travail exigeant : c'est ainsi que l'on peut résumer la retraite du Bureau directeur de la FSP. Le château soigneusement rénové de Schlossrued, en Argovie, a servi de cadre à l'activité. D'une part, la nature y était présente, d'autre part, il offrait suffisamment de distance face au quotidien.

### Une grande crédibilité

Le programme de ces trois jours a été minutieusement préparé par l'administrateur David Bittner. L'animateur Jörg Sennrich a mis chacun au défi de se pencher directement et ouvertement sur les faiblesses et les forces de la fédération.

Il a été constaté que, par rapport aux moyens limités dont elle dispose, la FSP a des projets porteurs, de bonnes qualités et une position forte dans la politique, la société et le public. La FSP est bien perçue dans les médias et par les groupes d'intérêts. Elle peut faire bouger beaucoup de choses. Cela tient aussi au fait que les pêcheurs et pêcheuses sont des défenseurs des poissons et des eaux idéologiquement affranchis. Les faiblesses ont également été identifiées sans ménagement lors de la retraite. Il s'agit notamment des moyens financiers très limités, du souci de la relève dans les sociétés, de l'équilibre entre l'organisation de milice et l'organisation professionnelle ainsi que de la communication à l'interne avec la base.

Un travail ardu pour « Les pêcheurs aménagent l'habitat ».

### Aborder les thèmes

Après la retraite, le travail nous attend : une analyse approfondie est à la base de l'optimisation et du développement de la fédération. Pour ce faire, le Bureau directeur a déjà constitué des groupes de travail dans les domaines clés que sont les finances, la structure organisationnelle et la communication.

A propos de travail acharné : le vendredi après-midi, les membres du Bureau directeur se sont réunis pour une séance de travail pratique. "Les pêcheurs aménagent l'habitat" a été mis en œuvre directement "in situ" sur le ruisseau Ruederchen - un travail ardu et excellent pour soigner l'esprit d'équipe !

*Kurt Bischof*

## Agenda FSP

**23. au 26.3.2023**
Pêche Chasse Tir
Berne

**10.6.2023**
Assemblée des délégués
Montreux

## Impressum

**Fédération Suisse de Pêche**
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch